

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 16 novembre 2015**

**Présidence** : Pere Moles Palleja

**Étaient présents** : Rafał Buczkowski, Denise Chircop, Luigi Cova, Dominique Delehayé, Arnaud Frémiot, Brian Gray, Aleksander Kedra, Andrej Kobe, Zoltan Krasznai, Gilbert Luciani, Roberto Marigo, Kathryn Mathé, Stefan Obermaier, Valentina Papa, François Rossignol, Fairouz Rotenberg, Francesca Scassellati, Marta Stelmaszczyk.

**Étaient excusés** : Hajo Altenberg, Luis Balager, Richard Frizon, Lone Mikkelsen, Urszula Prochner, Lisbeth Rasmussen.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Une minute de silence en mémoire aux victimes des attentats parisiens est observée.

L'ordre du jour est complété par les points suivants :

- Sécurité sur les sites de l'école
- Conférence Prévention tabac, alcool, drogues.

L'ordre du jour est adopté.

### **2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration (CA) du 22 octobre 2015**

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 22 octobre 2015 est adopté, après amendement du point 6d concernant les Swals.

### **3. Approbation du projet des comptes de l'APEEE pour 2014-2015 et du projet de budget 2015-2016 pour éventuelle approbation en Assemblée générale**

Il s'agit ici d'approuver les **projets** de comptes 2014-2015 et de budget 2015-2016. Ceux-ci doivent en effet être approuvés en Assemblée générale, le 12 janvier prochain.

#### **Comptes 2014-2015**

L'exercice 2014-2015 présente un bénéfice de 14 457,72 €. L'APEEE est une association et n'a donc pas vocation à faire des bénéfices. Le projet de budget 2015-2016 va dans ce sens.

Les cotisations ont augmenté en 2014-2015. Les charges sont essentiellement constituées du salaire de la secrétaire, des frais de fonctionnement du secrétariat et des cotisations Interparents.

Les recettes de la fête de l'école 2015 n'apparaissent pas dans le compte de résultat car elles ne constituent pas un produit pour l'APEEE. En effet, elles n'appartiennent pas à l'APEEE à proprement parler. On les retrouve dans le bilan, en créditeurs divers, additionnées aux soldes des deux fêtes précédentes (2011 et 2013).

Au bilan, les actifs immobilisés sont stables.

Dans les autres dettes, on retrouve notamment les produits à reporter (72 920 €) qui correspondent aux cotisations 2015-2016 reçues avant la fin de l'exercice comptable 2014-2015 (le 31-08-2015). Elles concernent l'exercice 2015-2016.

Les réserves sont supérieures à 121 000 €. Elles pourraient être utilisées dans les années à venir.

### **Projet de budget 2015-2016**

Les recettes sont principalement composées des cotisations annuelles (40 € par famille).

Le produit exceptionnel correspond aux cotisations d'Interparents non encore touchées pour 2014-2015.

Le projet de budget présente deux augmentations significatives sur les postes suivants :

- La participation aux projets de l'école dont une dotation pour le « Science symposium » et Eurosport (1 000 € chacun), ainsi qu'un budget pour les actions proposées par les groupes de travail « Bien-être des enfants » et « Community building » (5 000 €).
- La maintenance informatique, pour une évolution du système de communication (envoi de messages et site internet).

Une évolution possible de notre système de communication pourrait consister en la création d'une application « APEEE 1 » pour smartphone. Ce point a été discuté et le montant du devis a été porté au budget (2 644 €) par 11 voix « pour » et 1 abstention.

**Le projet des comptes 2014-2015 et le projet de budget 2015-2016 sont approuvés à l'unanimité.**

### **4. Coupure de gaz sur le site d'Uccle**

Le gaz est coupé sur le site d'Uccle depuis le mois de juin 2015. Cette coupure devrait s'étendre sur encore au moins 8 semaines.

Un Conseil d'administration extraordinaire de l'école aura lieu à la fin du mois de novembre. L'APEEE réagira en fonction des mesures que l'école aura décidé de prendre.

Un système de chauffage au fuel, provisoire, a été mis en place afin de chauffer les bâtiments qui nécessitent le gaz. Le ravitaillement a lieu tous les jours. La Régie des Bâtiments a installé ce système, mais c'est l'école qui paye les factures.

L'APEEE avait préparé une lettre à destination de la Commission européenne, en septembre. Celle-ci n'avait pas été envoyée, la situation semblant évoluer positivement.

Le Conseil d'administration de l'APEEE autorise Pere Moles Palleja, président, à prendre contact avec un avocat afin d'avancer sur ce dossier.

Qu'en est-il de l'abattage des arbres ? La question doit être posée à l'école.

### **5. Bâtiment Fabiola**

Une réunion de suivi avec la Régie des Bâtiments doit avoir lieu demain, 17 novembre 2015.

Les travaux devaient finalement commencer en novembre, Fabiola livré en avril 2016 et les élèves revenir en septembre 2016. A ce jour les travaux n'ont pas commencé.

La direction de l'école a reçu un email, l'informant que le contrôleur financier de la Régie des Bâtiments venait d'accepter l'appel d'offre.

Quelles peuvent être les conséquences juridiques du non-respect des délais par la Régie des Bâtiments, et donc du surcoût supporté par l'APEEE, l'APEEE Services et l'école ? La consultation de l'avocat devrait pouvoir nous éclairer sur ce point également.

Il est envisagé d'envoyer une communication aux parents, après la réunion du Groupe de suivi des Ecoles européennes de Bruxelles, afin de leur expliquer la situation.

## **6. Préparation de la réunion du Groupe de suivi du 17 novembre 2015. Position de l'APEEE**

Les points à aborder lors de cette réunion sont :

- Le problème de gaz sur le site d'Uccle
- Le bâtiment Fabiola et les travaux qui se font attendre
- Le futur de Berkendael et les futures modalités d'inscription.

Le dernier CA de l'APEEE a voté contre la proposition visant à placer Berkendael sous la responsabilité de l'Ecole européenne de Bruxelles 1. Cette proposition reste toutefois d'actualité et semble conforme aux principes régissant les Ecoles européennes.

Les questions soulevées par cette proposition concernent sa faisabilité, le planning qui va en résulter, les changements au niveau de la politique d'inscription, entre autres.

Les parents de l'EEB1 veulent la garantie que tous les enfants actuellement à Berkendael pourront revenir sur le site d'Uccle, dès réintégration de Fabiola.

Il semblerait que ceci soit le cas. Par contre, les parents qui choisissent de maintenir leurs enfants à Berkendael à la rentrée 2016 n'auront aucune garantie de pouvoir choisir Uccle lors de l'entrée en secondaire.

Si la proposition de « Berkendael, annexe de l'EEB1 » est retenue, quelles seront les conséquences pour nous ?

L'APEEE Bruxelles 1 est tenue de représenter tous les parents de l'EEB1, y compris donc les parents des enfants qui seront scolarisés à Berkendael.

Qu'en est-il de l'APEEE Services ? Il semble très difficile voire impossible de fournir les services transport, cantine et activités périscolaires supplémentaires à un nombre bien plus élevé d'élèves, dans les conditions actuelles de fonctionnement.

Serait-il envisageable de signer un accord avec la Commission européenne afin qu'elle prenne en charge les surcoûts engendrés par cette proposition ?

## **7. Préparation de la réunion du Conseil supérieur des Ecoles européennes, de décembre 2015**

Plusieurs sujets seront abordés :

- La proposition de modifier le recours des décisions prises par le Conseil supérieur et le CA de l'école. Comment encadrer ces recours ?  
Le droit d'appel est réduit aux élèves, mais les parents peuvent tenter un recours lorsque l'élève est mineur. Le recours pourrait-il venir d'un groupe de parents ou d'un groupe d'élèves ?  
Autre limite : le Secrétariat général a un délai de réponse de 5 mois...
- L'évaluation externe de la proposition de réorganisation des études du cycle secondaire.  
Une « *task force* » a été créée, constituée de 3 personnes. Elles travaillent avec des experts externes afin de réfléchir à une philosophie des Ecoles européennes (EE). Les avancées portent pour l'instant sur la modification des programmes de mathématiques et

de sciences, qui peuvent sembler trop difficiles dans le système des EE par rapport aux écoles des Etats membres.

Attention à ne pas non plus encourager un nivellement par le bas. Les EE étaient réputées pour leur niveau en langues... ce qui semble ne plus être le cas. Il ne faut pas faire la même erreur en mathématiques et en sciences.

## **8. Divers**

### **a) Sécurité sur les sites de l'école (Uccle et Berkendael)**

Lors du dernier Conseil Sécurité & Hygiène, la direction de l'école a annoncé que les parents ne pourront plus avoir accès au site de l'école si le niveau de sécurité est relevé.

La direction a envoyé une communication ce jour au personnel de l'école afin de lui rappeler les mesures de sécurité et la procédure à suivre.

Les membres du CA débattent du type de prévention et des mesures de sécurité à mettre en place. Ils demandent également à ce que les parents reçoivent davantage d'information de la part de l'école. Les parents veulent être rassurés, et assurés que la direction de l'école met tout en œuvre pour protéger les élèves et l'ensemble des personnes présentes sur le site de l'école.

### **b) Conférence « Prévention tabac, alcool, drogues »**

Deux conférences présentées par Richard Maillet, président de l'association « [Stop à la Drogue](#) » ont eu lieu le 10 novembre.

150 parents et membres du personnel de l'école ont assisté à ces conférences. Les commentaires sont très positifs.

Un compte-rendu de ces conférences sera publié sur le site de l'APEEE.

La prochaine étape consiste en interventions dans toutes les classes de 3<sup>ème</sup> secondaire (en français ou en anglais), afin de faire de la prévention drogue/alcool/tabac auprès des élèves. Elles auront lieu fin novembre.

En janvier 2016 la prévention touchera tous les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> secondaire.

De nombreux parents demandent à ce que les élèves de 4<sup>ème</sup> secondaire puissent également bénéficier de cette prévention.

Rapporteur :  
Esther Proficz